

BULLETIN MUNICIPAL



GEUDERTHEIM

ANNÉE 1996

N° 10

SOMMAIRE

• Le Mot du Maire	1
• Le Budget et le Compte Administratif de la Commune	2 - 9
• Les principales décisions du Conseil Municipal	10
• Calendrier des Fêtes et Manifestations en 1997	11
• Carnet de Famille	12
• La Commission "POS" (plan d'occupation des sols)	13
• Ecole : préparation du spectacle "Les Routes"	14 - 16
• Vie Associative :	
- Association des Cavaliers-Randonneurs de la Basse-Zorn	17
- Création d'un Comité de Fêtes	18 - 19
• Aménagement de la Place du Village	20 - 21
• Vie Associative :	
- GYM TONIC et Gymnastique d'Entretien	22 - 23
- Association de Pêche (90e anniversaire)	24 - 25
• Adresses utiles	26
• Entreprises	
- Semences CARGILL	27
- Les Exploitants Agricoles de Geudertheim	28 - 29
• La Chasse	30 - 31
• INFORMATIONS	
- Nomination d'Adjoints au Maire Honoraires	32
- Nouveau Garde-Forestier	33
- Bruits des deux-roues	34
- Don du sang - Communiqué des Sapeurs-Pompiers	35
- Fleurissement	36
- Banque Alimentaire - Ramoneur - Dates des réunions du Conseil Municipal en 1997	37
- Voeux et Souhaits pour Noël et Nouvel An	38
• Planning des Associations de Geudertheim	39

Le Mot du Maire

Madame, Monsieur,

Voici revenu votre rendez-vous annuel avec le bulletin municipal. Trait d'union entre la municipalité et les Geudertheimois, il vous présente une rétrospective sur l'année 1996 ainsi qu'un aperçu de projets pour 1997.

En ce qui concerne l'année 1996 nous reproduisons les principales décisions du Conseil municipal, le budget, le carnet de famille, etc.

Après 20 années passées avec dévouement au service de la forêt, Gilbert Magnin, notre garde-forestier, a choisi de se rapprocher de sa terre natale. Sous son indéniable joie de vivre se cache un profond respect de la nature et une grande compétence dans son métier. Nous lui disons bon vent en Franche-Comté et souhaitons la bienvenue à son successeur M. Patrick Zind.

Je saisis l'occasion de cette tribune pour féliciter nos anciens adjoints Edouard Furst et Arsène Faullimmel de leur nomination comme Adjoint Honoraire de Geudertheim.

La page sur le fleurissement nous rappelle combien les efforts de la commune et de nombreux habitants contribuent à l'embellissement de notre cadre de vie.

Si ce n'est déjà fait, vous ferez connaissance avec une activité traditionnelle s'il en est à Geudertheim: l'agriculture, ses exploitations.

Le tour de nos associations nous convie cette fois-ci à la pêche, à la gymnastique féminine et à l'équitation.

La plupart de nos associations ont souscrit à l'idée de créer ensemble un Comité des fêtes qui doit permettre d'entreprendre l'organisation de manifestations dont l'ampleur dépasserait les possibilités d'une seule association. Ce Comité pourra également assurer une meilleure coordination entre les activités de nos nombreuses associations.

L'année nouvelle sera caractérisée par l'attribution de la chasse par adjudication pour une nouvelle période de 9 ans.

1997 verra également le départ des travaux de révision du POS (plan d'occupation du sol) de Geudertheim. C'est de loin l'opération la plus redoutée des élus des collectivités locales...

Le programme d'aménagement sera poursuivi par la réalisation de la place de la Mairie. Ainsi prend forme, peu à peu, le cœur du village avec la mairie, la salle polyvalente, les ateliers communaux et la maison de la culture. La "zone 30" depuis le restaurant au cygne jusqu'après l'école parachèvera cet ensemble. Le chantier nous causera certes des désagréments mais nous espérons que le résultat final constituera une juste récompense de nos efforts.

Le planning des activités témoigne, comme toujours, de la vitalité des nombreuses associations ainsi que de l'école.

Je vous souhaite bonne lecture et vous présente mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour l'Année Nouvelle.

Votre maire
Erwin Fessmann

D'où

vient

l'argent

de la commune ?

LE BUDGET DE GEUDERTHEIM POUR L'ANNEE 1996

Il donne une idée de l'importance et de la diversité de l'activité municipale, notamment en période de collecte des impôts locaux où chaque citoyen est appelé à participer aux choses communes

RECETTES	MONTANTS
<u>IMPOTS LOCAUX</u>	
Dotation de compensation au titre de la taxe professionnelle : 150 000 F	
Taxe professionnelle	
Taxe d'habitation	1 225 000 F
Foncier bâti	
Foncier non bâti	
Attribution du fonds départemental de la taxe professionnelle : 0 F	
Compensation taxe foncière : 54 779 F	
<u>DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT</u>	
Dotation reçue de l'Etat	1 705 242 F
<u>PRODUITS DES SERVICES</u>	
Coupe de bois, cimetière, droits de place, immeubles, terrains	601 040 F
<u>PRODUITS ANTERIEURS</u>	
Excédents du budget 1995	884 745 F
<u>RECETTES DIVERSES</u>	
Vente de produits, impôts indirects, location de matériel, école de musique, subventions et recouvrements divers, etc.	360 230 F
TOTAL	4 981 036 F

Où va

l'argent

de la commune ?

DEPENSES	MONTANTS
<u>FRAIS DE PERSONNEL</u>	
Salaires du personnel, Percepteur, charges sociales	1 876 000 F
<u>PRELEVEMENTS POUR DEPENSES D'INVESTISSEMENT</u>	
<u>INTERETS DES EMPRUNTS A REMBOURSER</u>	259 370 F
<u>FRAIS DE GESTION GENERALE, FETES ET CEREMONIES, FRAIS DE TRANSPORTS, TELEPHONE, TIMBRES, INDEMNITE FONCTION MAIRE ET ADJOINTS, DEPENSES IMPRIMERIE</u>	397 127 F
<u>DENREES ET FOURNITURES</u>	
Carburants, combustibles, fournitures scolaires et de bureau, etc...	174 100 F
<u>TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS</u>	
Entretien des bâtiments, voirie, éclairage public, matériel, électricité, eau, gaz, forêts	783 700 F
<u>SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS</u>	
Aide sociale, subventions aux associations, participation au fonctionnement des syndicats intercommunaux, d'établissements scolaires	1 433 489 F
<u>IMPOTS ET TAXES</u>	57 250 F
TOTAL	4 981 036 F

LE BUDGET

D'INVESTISSEMENT

DE LA COMMUNE

EN 1996

MONTANTS	
1. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	
2 169 844 F de programmes d'investissement sont prévus en 1996. Ils seront financés de la manière suivante :	
. Excédent d'investissement	
. dotation globale d'équipement	10 300 F
. récupération TVA	331 979 F
. taxe locale d'équipement	59 364 F
. subventions et participations	224 696 F
. produit des Amendes de Police	5 570 F
. produits des emprunts	1 537 935 F
. autofinancement sur les fonds propres de la commune	
TOTAL	2 169 844 F

		MONTANTS
2. LES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT		
Déficit d'investissement 1995		312 460 F
. <u>dépenses pour acquisition de biens mobiliers :</u>		
salle polyvalente, services techniques, pompiers		146 243 F
nouvelle mairie		3 300 F
. <u>travaux bâtiments</u>		319 396 F
maison forestière	141 000 F	
salle polyvalente	95 550 F	
travaux église catholique	52 846 F	
nouvelle mairie	30 000 F	
. <u>travaux de voirie</u>		711 000 F
Strassburgerweg	10 000 F	
Aménagement village	42 000 F	
PAE Rue des Cerises	550 100 F	
Eclairage public	15 000 F	
Rue du Presbytère-Rue du Puits	93 900 F	
. <u>travaux divers :</u>		82 443 F
Puits stade de la forêt	30 000 F	
Repeuplement forêt	52 443 F	
travaux d'aménagement de la zone artisanale		400 000 F
remboursement d'emprunt		193 262 F
Divers		1 740 F
TOTAL		2 169 844 F

Ce budget se composant du budget primitif et supplémentaire a été voté de la façon suivante :

- Budget primitif : 11 voix pour et 2 voix contre
- Budget supplémentaire : approuvé à l'unanimité.

Origines

de l'argent

de la commune ?

LE COMPTE ADMINISTRATIF
DE GEUDERTHEIM
POUR L'ANNEE 1995

Etabli à partir du registre de comptabilité, le compte administratif est le bilan financier de l'ordonnateur. Il présente les résultats de l'exécution du budget.

RECETTES	MONTANTS
. <u>IMPOTS LOCAUX</u>	
Dotation de compensation au titre de la taxe professionnelle : 173 949 F	
Taxe professionnelle	
Taxe d'habitation	1 209 714 F
Foncier bâti	
Foncier non bâti	
Attribution du fonds départemental de la taxe professionnelle :	
Compensation taxe foncière : 69 762 F	
. <u>DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT</u>	
Dotation reçue de l'Etat	1 627 985 F
. <u>PRODUITS DES SERVICES</u>	
Coupe de bois, cimetière, droits de place, immeubles, terrains	530 632 F
. <u>PRODUITS ANTERIEURS</u>	
Excédents du budget 1995	878 850 F
. <u>RECETTES DIVERSES</u>	
Vente de produits, impôts indirects, location de matériel, école de musique, subventions et recouvrements divers, etc.	463 687 F
TOTAL	4 954 579 F

Destinations**de l'argent****de la commune ?**

DEPENSES	MONTANTS
<u>FRAIS DE PERSONNEL</u>	
Salaires du personnel, Percepteur, charges sociales	1 929 063 F
<u>PRELEVEMENTS POUR DEPENSES D'INVESTISSEMENT</u>	306 157 F
<u>INTERETS DES EMPRUNTS A REMBOURSER</u>	245 682 F
<u>FRAIS DE GESTION GENERALE, FETES ET CEREMONIES, FRAIS DE TRANSPORTS, TELEPHONE, TIMBRES, INDEMNITE FONCTION MAIRE ET ADJOINTS, DEPENSES IMPRIMERIE</u>	313 415 F
<u>DENREES ET FOURNITURES</u>	
Carburants, combustibles, fournitures scolaires et de bureau, etc...	177 640 F
<u>TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS</u>	
Entretien des bâtiments, voirie, éclairage public, matériel, électricité, eau, gaz, forêts	546 820 F
<u>SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS</u>	
Aide sociale, subventions aux associations, participation au fonctionnement des syndicats intercommunaux, d'établissements scolaires	497 561 F
<u>IMPOTS ET TAXES</u>	53 497 F
TOTAL	4 069 835 F

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT : 884 744 F

LE COMPTE ADMINISTRATIF

INVESTISSEMENT

DE LA COMMUNE

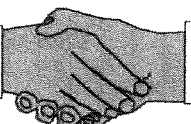
EN 1995

MONTANTS	
1. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	
2 323 482 F de programmes d'investissement ont été réalisés en 1995. Ils sont financés de la manière suivante :	
. Excédent d'investissement	1 108 406 F
. dotation globale d'équipement	45 150 F
. récupération TVA	332 145 F
. taxe locale d'équipement	66 004 F
. subventions et participations	122 743 F
. produit des Amendes de Police	30 418 F
. produits des emprunts	-
. autofinancement sur les fonds propres de la commune	306 157 F
TOTAL	2 011 023 F

MONTANTS		
2. LES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT		
. <u>dépenses pour acquisition de biens mobiliers :</u>		
salle polyvalente, services techniques, pompiers		9 826 F
maison de la culture		17 192 F
cour maison de la culture		61 745 F
nouvelle mairie		323 485 F
. <u>travaux bâtiments</u>		1 577 393 F
maison forestière	13 450 F	
travaux bâtiments divers	354 977 F	
salle polyvalente	12 777 F	
travaux église catholique	124 052 F	
nouvelle mairie	1 072 137 F	
. <u>travaux de voirie</u>		114 360 F
Strassburgerweg	17 407 F	
Aménagement village	50 071 F	
Eclairage public	10 410 F	
Rue Hornwerck	36 472 F	
. <u>travaux divers :</u>		51 877 F
Cimetière	6 831 F	
Repeuplement forêt	30 896 F	
PAE rue des Cerises	12 827 F	
travaux d'aménagement de la zone artisanale		-
remboursement d'emprunt		167 604 F
Acquisition terrain	1 323 F	
TOTAL		2 323 482 F

DEFICIT D'INVESTISSEMENT : 312 459 F

Ce compte administratif a été voté par 13 voix pour et 1 abstention et le compte de gestion dressé par le Receveur pour l'exercice 1995 n'appelle ni observation, ni réserve.



Les Principales Décisions du Conseil Municipal

- Les ventes de bois (d'œuvre et de chauffage) ont rapporté un produit de 178 830 Frs.
Une grande vente (bois d'œuvre et déchets de coupe) aura encore lieu en décembre 96.
- Le Conseil Municipal a vigoureusement protesté contre la suppression de la franchise postale.
- L'offre du Conseil de fabrique de Geudertheim de céder l'Eglise Catholique à la commune pour le franc symbolique a été acceptée par le Conseil Municipal.
- Le Conseil Municipal décide d'acquérir pour le franc symbolique les parcelles nécessaires à l'élargissement de la rue des Cerises maintenant « rue des Vignes » à 8 m.
- Le Conseil Municipal approuve l'acquisition de l'ensemble de la voirie du lotissement « les Hauts de Geudertheim » soit 44,30 ares pour le franc symbolique.
- Le Conseil Municipal approuve la composition et la délimitation des lots de chasse de Geudertheim ainsi que le choix du mode de location et la fixation des mises à prix des lots de chasse.

Une fois de plus ce ne sont que quelques décisions mais il y en a d'autres....
Le compte-rendu intégral de chaque réunion du Conseil Municipal est affiché à la Mairie

CALENDRIER DES FETES ET MANIFESTATIONS - ANNEE 1997

JANVIER

Dimanche 05	Accueil des "Nouveaux Arrivants" organisé par la Commune
Vendredi 10 et Samedi 11	Soirée Théâtrale organisée par le THEATRE
Dimanche 12	Après-midi Théâtrale organisée par le THEATRE
Vendredi 17 et Samedi 18	Grand Tournoi de Football en Salle organisé par le FOOTBALL CLUB
Samedi 25	Tournoi de Football en Salle (Jeunes) organisé par le FOOTBALL CLUB

FEVRIER

Samedi 08	Bal des Agriculteurs organisé par le CCJA du Canton de Brumath
Samedi 15	Soirée Carnavalesque (dîner dansant) organisée par les SAPEURS-POMPIERS
Dimanche 23	Carnaval des Enfants organisé par l'AGCLS "S'MEHLRAD"

MARS

Dimanche 02	Concert d'Hiver organisé par MUSIQUE PAYSANNE-GROUPE FOLKLORIQUE
Dimanche 16	Fête du Printemps organisée par l'AECC

AVRIL

Dimanche 13	Soirée "CUISINE" organisée par l'AGCLS "S'MEHLRAD"
Dimanche 20	Traditionnel Repas organisé par la PAROISSE CATHOLIQUE

MAI

Jeudi 01	Fête du 1er Mai organisée par l'AMICALE des SAPEURS POMPIERS
Jeudi 08	Dépôt de Gerbe
Jeudi 08	Vente Paroissiale organisée par la PAROISSE PROTESTANTE
Samedi 24	Dîner dansant organisé par le FOOTBALL CLUB

JUIN

Dimanche 01	Grand Concours de Pêche organisé par l'A.A.P.P. (à l'étang)
Dimanche 08	Concours de Pêche Amateurs organisé par l'A.A.P.P. (à l'étang)
Mercredi 25	Marche Populaire du Mercredi organisée par l'AGCLS "S'MEHLRAD"
un vendredi	Concours de Pétanque nocturne

JUILLET

Samedi 12	Concours de Pétanque "Secteur Rhin"
-----------	-------------------------------------

AOÛT

Samedi 09 et Dimanche 10	Fête du Village organisée par l'AGCLS "S'MEHLRAD"
--------------------------	---

SEPTEMBRE

Samedi 13	Concours de Pétanque "Inter-Société"
Samedi 20	Marche Populaire de Nuit organisée par l'AGCLS "S'MEHLRAD"

OCTOBRE

Dimanche 12	Traditionnel repas organisé par la PAROISSE CATHOLIQUE
Dimanche 26	"GEUDERTHEIM - EXPO 97" organisée par l'AGCLS "S'MEHLRAD"

NOVEMBRE

Vendredi 21 et Samedi 22	Bourse aux Jouets organisée par la PEEP
Dimanche 30	Petite Vente de Noël organisée par la PAROISSE PROTESTANTE

DECEMBRE

Dimanche 21	Fête de Noël des "Aînés" organisée par la COMMUNE
-------------	---

CARNET DE FAMILLE

NAISSANCES

04.01.96	OHLMANN Freddy
20.01.96	LUTZ Cédric
20.01.96	STEINMETZ Guillaume
29.01.96	MONNAUX Sophie
25.02.96	CASTRO Alexandre
04.03.96	KAUFFMANN Sarah
13.03.96	FRAULI Alicia
27.03.96	RIVIERE Christophe
30.03.96	SZULGA Fabrice
24.04.96	WINTZ Sébastien
16.05.96	MUHL Alexis
16.05.96	MONTERASTELLI Enzo
09.06.96	SIEGLER Kevin
26.06.96	KLEIN Amandine
08.07.96	MISCHLER Alexia
21.07.96	MAECHLING Julie
13.08.96	VIX Céline
02.09.96	NOLTE Morgane
28.11.96	HARNISCH Florian

MARIAGES

10.02.96	MAECHLING Luc - FROMWEILER Valérie
21.02.96	HERRMANN André - LEONHARD Liliane
21.06.96	HEITZ Yves - WEIL Delphine
29.06.96	LESTUZZI Danilo - CORBETHAU Joséphine
05.07.96	KOSTOVSKI Toni - GRIEBEL Laetitia
12.07.96	KREYENBIHLER Georges - MEYER Anne-Marie
27.07.96	DE MAGALHAES Joseph - ARAUJO Célia Maria
27.07.96	HARNISCH Claude - LIENHARDT Michèle
01.08.96	GROSS Philippe - SIEGWALD Claudia
02.08.96	SCRIM David - GAUPP Sandrine
03.08.96	NIESS Damien - LUTZ Olivia
09.08.96	LORENTZ Patrick - SAUSELEN Nathalie
09.08.96	SIEGLER Sébastien - FISCHER Estelle
24.08.96	ZINCK Dominique - WEBER Muriel
28.09.96	MAECHLING Yannick - FRITSCH Nathalie
04.10.96	CRQUI Laurent - FILIPE Paola

DECES

22.03.96	KAUFFMANN Lina Vve FAULLIMMEL
23.03.96	DOTT Marie Vve BRECHBIEL
04.04.96	COTELLE René
07.04.96	ROTH Charles
27.04.96	ANDRES René
07.05.96	EGLE Joseph
10.08.96	DAEFFLER Olivia
14.10.96	HUCKEL Charles
21.10.96	ROSER Salomé Vve VIX
11.11.96	RIPP François
22.11.96	LOSER Salomé Vve WEIL

LA REVISION DU POS

La révision du POS et le remembrement sont les exercices les plus difficiles auxquels sont confrontées les collectivités rurales, ce sont aussi les plus redoutés des élus.

POS est l'abréviation de Plan d'Occupation des Sols. C'est un plan du ban communal sur lequel sont matérialisées en zones (UA, UB, NA, NC), les possibilités et interdictions d'occupation des sols. Le mot occupation s'entend du point de vue de l'urbanisme (construction de rues, maisons, garages, immeubles agricoles, artisanaux ou industriels, etc.). Le POS comporte également un règlement précisant pour chaque zone les constructions autorisées ou interdites et les conditions à respecter (coefficients d'occupation au sol, hauteurs, limites, clôtures, voies d'accès, aires de stationnement, etc.).

Pourquoi réviser notre POS?

Deux éléments principaux sont réunis :

1. Le POS actuel date d'il y a 20 ans et depuis lors les choses ont évolué :

- les zones urbanisables (NA) sont peu à peu remplies,
- la zone artisanale est complète,
- certaines emprises du POS ne sont plus nécessaires :
ainsi la nécessité d'une "contournante" de 12 m de large autour de Geudertheim pour éviter le passage des camions par le centre n'a plus de raison d'être depuis l'interdiction de passage des camions à Geudertheim et leur obligation d'emprunter l'autoroute.

2. Geudertheim fait partie de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn qui fait elle-même partie de l'Agglomération Strasbourgeoise. Cette Agglomération est dotée d'un schéma directeur dont la révision vient d'être décidée. La Communauté de Communes va quant à elle établir un schéma de secteur. Les deux schémas s'imposent aux POS. Cela veut dire que notre POS doit tenir compte des orientations définies par les schémas susmentionnés.

Nous allons donc nous atteler à la tâche. Conformément au code de l'urbanisme, la révision du POS est confiée à une commission présidée par le maire, composée de conseillers municipaux ainsi que de représentants des services de l'Etat et du Département.

Seront consultées la Communauté de Communes de la Basse-Zorn et les communes limitrophes : Brumath, Hoerd, Kurtzenhouse, Vendenheim et Weitbruch.

L'élaboration technique du POS a été confiée à l'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise (ADEUS).

Voici la liste des conseillers municipaux faisant partie de la Commission de révision :

Président : Erwin FESSMANN, maire

membres : François HEITZ, Hubert BREFFA, Pierre GROSS, Jean HAMM, Christian FESSMANN, Gérard LINDACHER, Bernard LOSER, Albert MUHL, Raymond RITTER, René ROSER.

Une Ecole, un projet



Une école, un projet...

Depuis la rentrée 1990, les écoles primaires se doivent d'avoir un projet d'école. Celui-ci a pour but de mettre en relation les objectifs nationaux de programmes et de compétences, et la situation locale.

Depuis cette date, le groupe scolaire de Geudertheim a choisi de porter ses efforts sur la « Maîtrise de la Langue par le langage, la lecture, l'expression écrite ». Chaque année, au moment de la rentrée, l'équipe des maîtres définit les actions à mettre en œuvre durant l'année en cours : ainsi des actions disparaissent et d'autres voient le jour.

En 1996/97, des actions anciennes qui ont fait leur preuve.

Le projet d'école 96/97 garde certaines actions qui ont été bénéfiques aux élèves les années précédentes :

- les « Grands de l'élémentaire lisent aux Petits de maternelle
- l'édition du journal scolaire trimestriel « La Boule de Cristal » en deux éditions pour « petits » et « grands »
- le Concours du Jeune Lecteur
- des correspondances épistolaires avec d'autres classes
- les mamans conteuses à la maternelle
-

Une action nouvelle d'importance mise en œuvre cette année.

Elle va mobiliser les six classes de l'école. L'action prévoit l'écriture de 2 ensembles de textes sur le thème du Printemps de l'Écriture (« Routes ») ; ces écrits de fiction déboucheront sur des spectacles présentés à la Salle Polyvalente pour un large public.

L'un de ces écrits sera l'œuvre du CM1-CM2 en collaboration avec le CP et la Clis. L'histoire (et le spectacle) conduira les élèves à travers l'espace à la quête d'un secret confié par « Le Laboureur à ses enfants » (fable de La Fontaine). Sur leur route, ils rencontreront les différents astéroïdes décrits dans le « Petit Prince » de Saint-Exupéry et leurs habitants solitaires. Le Petit Prince sur son astéroïde à baobabs et à volcans enverra nos héros vers la planète d'Oz où habite un magicien. Celui-ci révélera aux enfants le Grand Secret. De retour sur Terre, ils auront la

formidable surprise de constater que le champ de leur défunt père cacherait bien un inestimable trésor : « d'argent point de caché, mais le père fut sage de leur montrer avant sa mort que. !.... »

Ainsi donc, pour écrire, les enfants laisseront libre cours à leur imagination, mais celle-ci sera fortement encadrée par les récits des deux grandes oeuvres pour la Jeunesse citée plus haut.

L'histoire finie participera au concours du Printemps de l'Ecriture organisé sur le plan académique.

L'autre écrit sera l'œuvre du CP-CE1, CE1-CE2 et CE2-CM1.

Pourquoi monter un spectacle à l'école ?

C'est essentiellement pour les élèves l'occasion de brasser toutes sortes d'écrits. Ils vont dès le premier trimestre effectuer des recherches dans les bibliothèques pour se documenter sur le thème choisi : les Routes.

Ensuite viendra, la phase d'écriture proprement dite avec l'intervention d'un écrivain, Jean Pierre Hubert, qui aidera les élèves à composer un texte dramatique. Ce texte sera ensuite appris par cœur et fera l'objet d'un travail de diction. Certaines parties seront mises en musiques, d'autres seront dialoguées ou déclamées par des chœurs.

Différentes disciplines scolaires seront sollicitées pour la réalisation de ce spectacle : le français (lecture et expression écrite), la musique (chant et percussions), l'expression corporelle (mise en scène et danses), les arts plastiques (décors et costumes) et l'histoire-géographie (découverte des milieux proches et lointains). Au mois d'avril, une classe transplantée à la Hoube (Dabo) permettra aux élèves de mettre définitivement sur pied le spectacle.

Il sera présenté pendant la semaine du 2 au 8 juin 1997 dans la salle polyvalente de Geudertheim grâce au partenariat avec la municipalité, la bibliothèque de la maison de la culture, les artisans et les commerçants de Geudertheim.

Le projet d'école : une volonté de faire progresser l'enfant, à travers des activités riches et variées.



Une Nouvelle Association à GEUDERTHEIM

L'A.C.R.Z. (L'association des Cavaliers Randonneurs de la Basse-Zorn) a été créée en janvier 1996.

Elle accueille les cavaliers de tous niveaux et tous âges, ainsi que les non-cavaliers qui se retrouveront dans une ambiance décontractée. Il vous est possible de partir en promenades d'une ou plusieurs heures, ainsi qu'en randonnées pour les cavaliers plus expérimentés, accompagnés de Francis (accompagnateur agréé)

Les cavaliers débutants pourront se "mettre en selle" dans la carrière de sable de 10x30m avec une monture adaptée à leur niveau.

L'écurie se compose de 23 chevaux dont 13 sont en pension, vous pouvez les apercevoir de temps à autre se défouler dans le paddock de 20x60m attenant aux écuries.

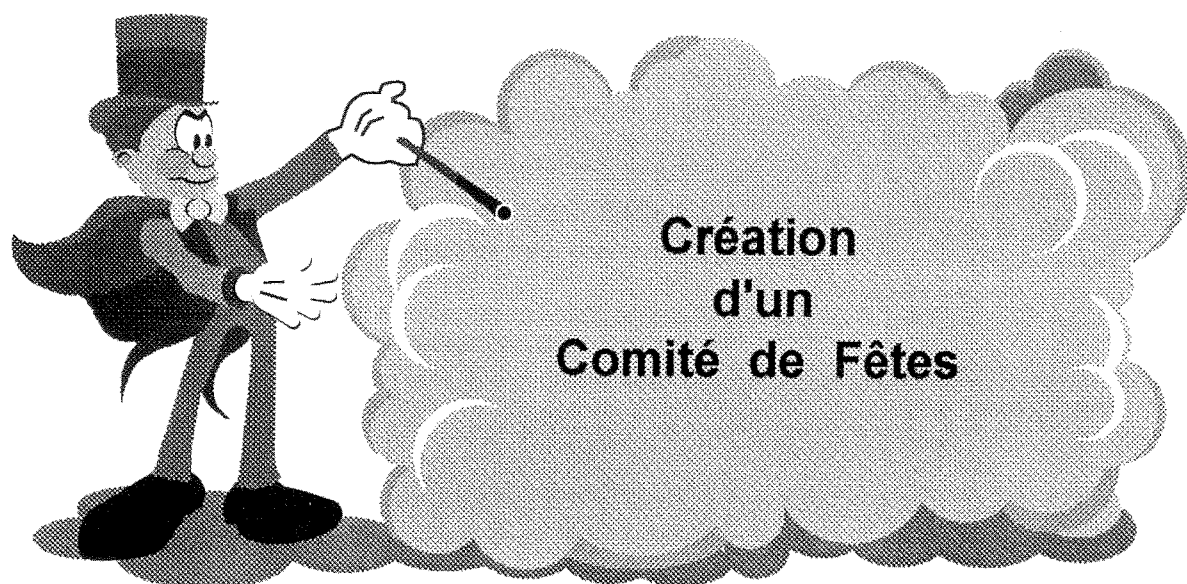
Parmi les 10 autres, (de Poly, le plus petit poney, à Jolycoeur, le plus grand cheval) vous trouverez sans aucun doute celui pour qui vous aurez "le coup de coeur", et qui peut-être vous fera découvrir l'équitation.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à :

Francis KOENIGUER (Président de l'A.C.R.Z.) ☎ 03.88.51.07.30

Françoise STIEGLER (Secrétariat) ☎ 03.88.51.89.85





En 1996 un Comité de Fêtes a été créé à Geudertheim !

Un **Comité de Fêtes** repose sur la **participation volontaire** de toutes les Associations du Village. La création d'un Comité de Fêtes donnera un plus grand poids aux Associations pour l'organisation de différentes manifestations, et leur permettra d'être les représentants d'un "**monde associatif vivant et actif**".

Bien entendu chaque Association continuera à organiser des manifestations individuellement.

Le Comité de Fêtes est une Association constituée conformément à la loi, inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Brumath, et qui a son siège à la Mairie de notre commune.

Cette Association se compose des membres suivants :

<i>Président :</i>	Mr. Jean HAMM
<i>Vice-Président :</i>	Mr. Rémy RICK
<i>Trésorier :</i>	Mme Dominique PERRY
<i>Vice-Trésorier :</i>	Mr. Claude BARTHOLOME
<i>Secrétaire :</i>	Mme Josiane RINGEVAL
<i>Secrétaire-Adjoint :</i>	Mr. Noël ROTH

Le Comité de Fêtes se compose par ailleurs d'un *membre titulaire* et d'un *membre suppléant* de chaque Association de Geudertheim, à savoir :

Associations

Membres titulaires

Membres suppléants

Haltérophilie

Claude BARTHOLOME

Bernard METZGER

A. A. P. P. (pêche)

Noël ROTH

Patrick MULLER

Société de Loisirs (retraités)

Lina CORNET

Marthe HARNISCH

S'Mehlrads

Georges HAMM

Charles GEISSLER

Club Gymnastique

Brigitte EYERMANN

Anne WELSCH

Football Club

André CORNET

Marcel WOLFF

P. E. E. P.

Josiane RINGEVAL

Marion PERRIN

A. E. C. G.

Dominique PERRY

Malou ARMAND

Amicale des Pompiers

Jean-Marie STEINMETZ

Bernard LOSER

Pongistes

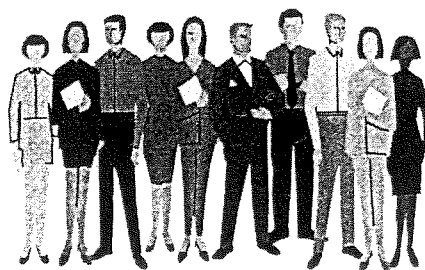
Jean-Paul LERGENMULLER

Bertrand STEINMETZ

"Geuderther Wackes"

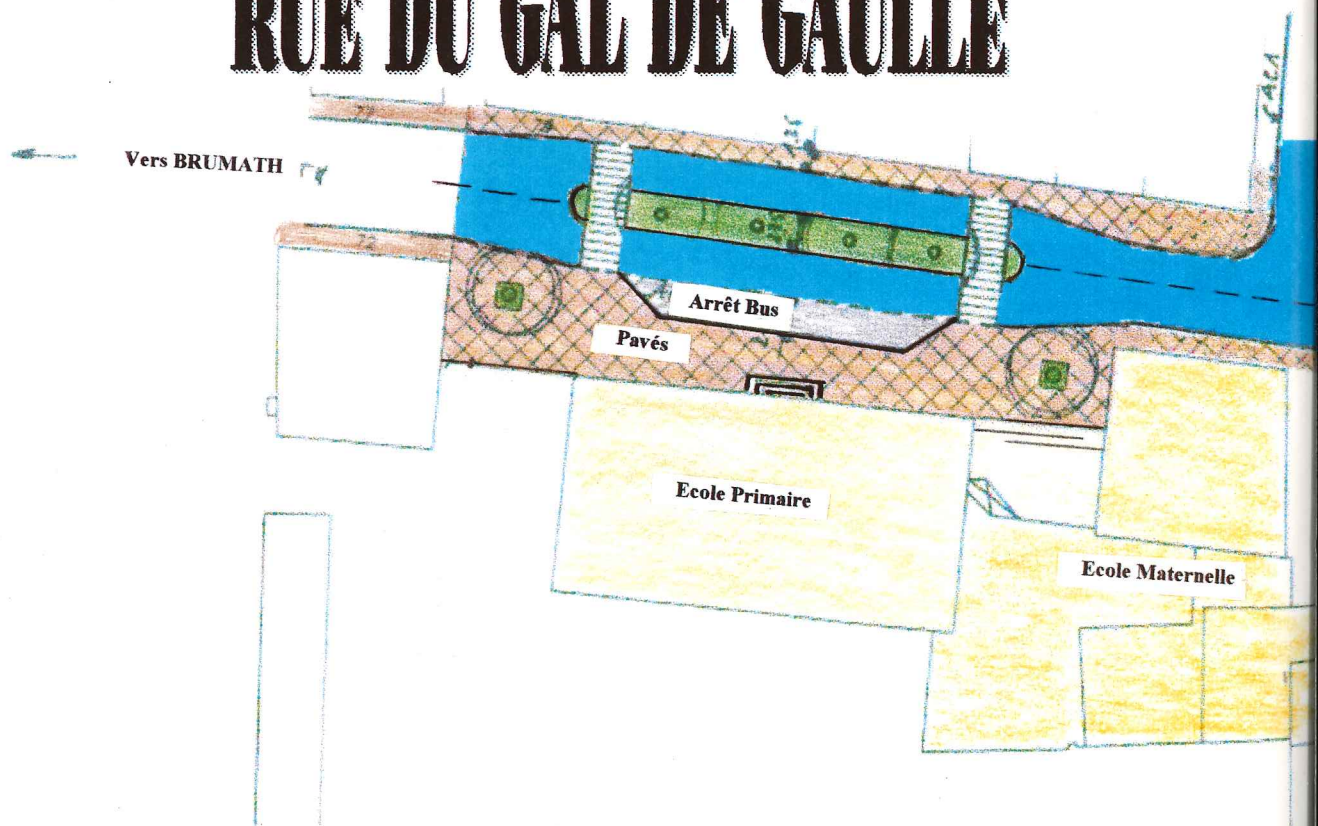
René KRIPPLEBEN

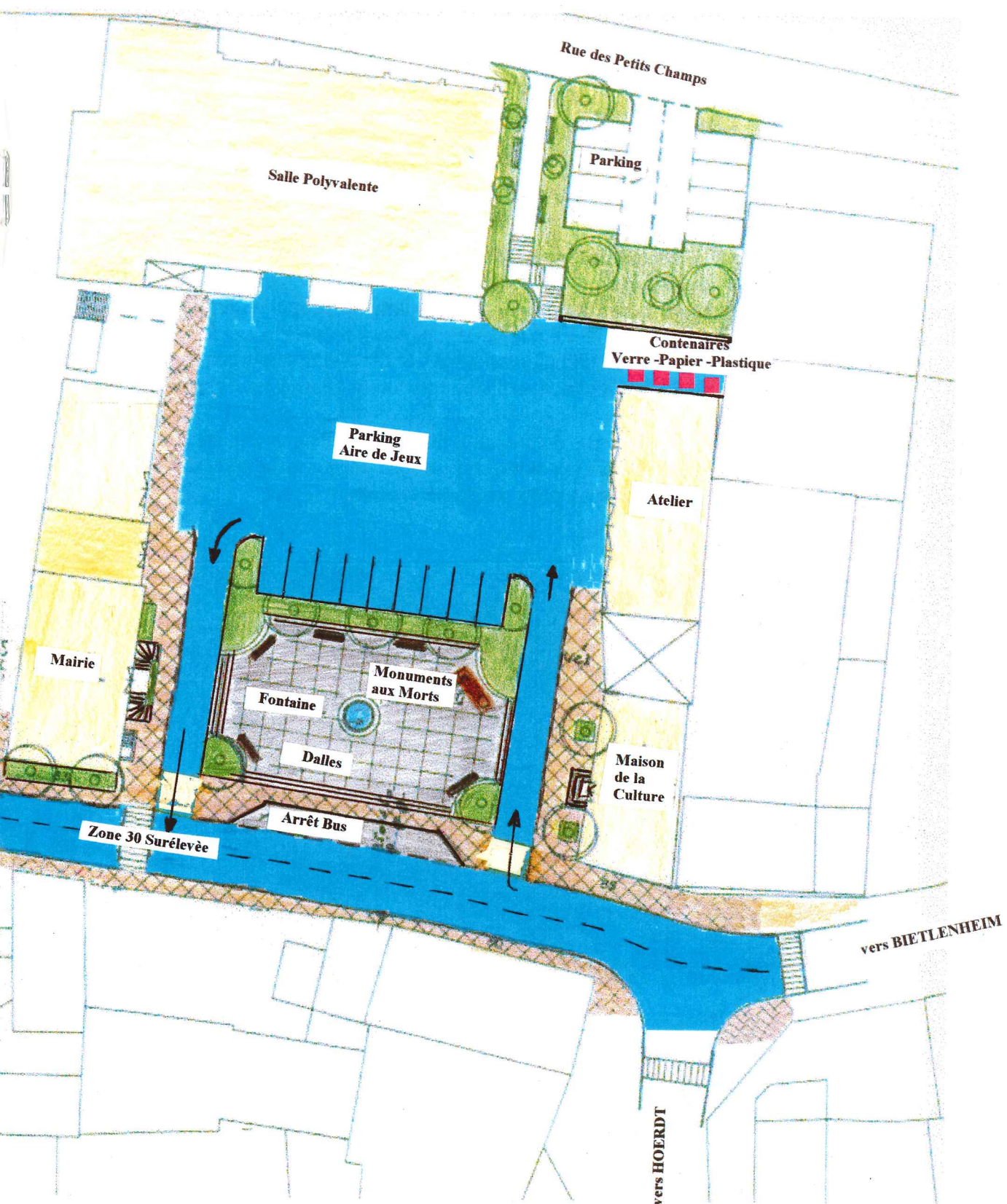
Fabien NOE

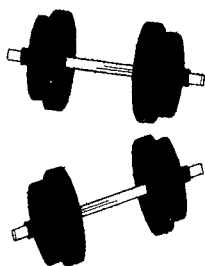


COMMUNE DE GEUDERTHEIM PROJET D'AMENAGEMENT

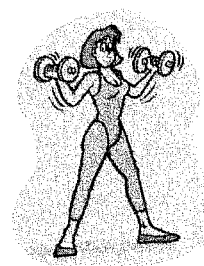
PLACE DE LA MAIRIE RUE DU GAL DE GAULLE







GYM-TONIC A GEUDERTHEIM



L'HISTORIQUE

En 1983, quelques amies réunies autour de l'animatrice actuelle ont eu l'idée de créer une section de gym-tonic sur des airs de musique moderne. Ne sachant pas si la formule allait plaire aux sportives et sportifs du village, une heure de séance hebdomadaire fut proposée durant la première année d'essai.

Confortés par le succès remporté avec 80 participants, nous décidions de nous structurer et de créer le Club de Gymnastique de Geudertheim, dont les statuts furent déposés au Tribunal d'Instance de Brumath.

De 1984 à ce jour, la moyenne des adhérents oscille entre 80 et 120. Une quarantaine sont originaires de Geudertheim, les autres viennent des villages alentours, certains n'hésitant pas à faire le déplacement de Strasbourg ou Haguenau pour suivre les séances.



LES ACTIVITES

En essayant de varier les plaisirs de cette activité nous proposons alternativement des séances de "step" et de "body-fitness" agrémentés d'exercices d'haltères ou d'élastiques, efficaces et appréciés de tous.

Naturellement les séances de "body-fitness" ne s'adressent pas uniquement aux dames ; les hommes sont aussi les bienvenus, car c'est un sport tonique permettant à chacune et à chacun de bien se sentir dans leur corps.

Vu le nombre important de participants, nous proposons quatre cours de 45 minutes par semaine (et ceci même pendant les congés scolaires). Chaque membre peut suivre autant de séances qu'il le désire et travailler à son rythme.

Afin que tout le monde puisse participer, l'animatrice propose quatre séances par semaine:

Le **lundi** de 19H30 à 20H15
de 20H30 à 21H15

Le **mercredi** de 19H30 à 20H15
de 20H30 à 21H15

CONTACTS

Pour tous renseignements n'hésitez pas !
Téléphonez à :

Présidente et animatrice : **Brigitte EYERMANN** Tel. 03.88.51.15.39.

Vice-Présidente : **Isabelle ANTUNES** Tel. 03.88.68.30.04.

Trésorière : **Marianne MARCHAL** Tel. 03.88.51.19.77.

La Présidente :
Brigitte EYERMANN



Bien que n'étant pas rattaché au Club de Gymnastique de Geudertheim il nous faut citer dans ces pages la Gymnastique d'entretien.

Les cours se déroulent chaque lundi de 17H30 à 19H00 à la salle polyvalente. Ils s'adressent aux personnes plus âgées.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à :

Mr. SILBEREISSEN Jean Georges
12, rue Hof 67170 GEUDERTHEIM.
Tel. 03.88.51.03.78.

L'ASSOCIATION DE PÊCHE FÊTE SES 90 ANS

Le «Geuderthemer Fischer-Verein», créé le 29 décembre 1907, fête son 90^e anniversaire l'an prochain. Le président Alfred Muhl qui est en train d'organiser son 47^e concours de pêche, raconte l'histoire de l'association.



Au concours 1986: ils ont une sacrée pêche!

Alfred Muhl est membre du comité depuis 46 ans! Il y est entré en 1950 et fut de suite désigné comme secrétaire. Depuis 1971 il est président. Il connaît donc le mieux l'APP, devenue il y a quelque temps l'APPMA (association pour la pêche et la production du milieu aquatique). Il est intarissable sur le sujet.

Il se rappelle, par exemple, que l'étang de la Zornmatt a été réalisé entièrement à la main par des ouvriers italiens travaillant à l'entreprise brumathoise Martin Brion (tuileries). Et que Philippe Krippleben était souvent sur le chantier avec un attelage de deux chevaux. Un travail qui démarra en 1936 et qui dura trois ans.

Premier concours en 1936

Le premier concours officiel se déroula le 11 juin 1939 par un dimanche orageux.

Le comité était alors composé de 10 membres:

président, Philippe Muhl; 2^e président, Philippe Krippleben, 1^{er} secrétaire, Philippe Muhl; 2^e secrétaire, Jacques Wolff; 1^{er} caissier, Georges Hummel; 2^e caissier, Michel Furst; assesseurs, Chrétien Ottmann, Georges Noé, Joseph Wendling, Philippe Lapp.

Il est difficile de parler de l'époque allant de 1907 à 36, puisque les archives ont disparu. On sait cependant que les présidents successifs ont été Jacques Fessmann, Philippe Roth, Charles Lausecker, Philippe Krippleben et Alfred Muhl.

Pêche au carrelet

Ce dernier raconte l'ère dorée de la pêche miraculeuse au carrelet («Bernert-Fesche»), ce grand filet tendu au bout d'une longue perche. Pratique qui fut interdite au milieu des années 1970.

«D'rAlt»

Alfred Muhl se souvient aussi du «monstre» qui hanta il y a quelque 25 ans la Zorn en aval du moulin, une carpe géante, pesant plus de 20 kg, appelée «d'Alt» (le vieux), qui cassa maintes cannes et rompit des dizaines de fils. Certains pêcheurs ont aperçu son dos couvert de mousse, aucun n'eut la chance de prendre ce poisson légendaire. Actuellement, l'association est forte de 184 membres qui disposent de quatre lots de pêche: les deux étangs, la Zorn (7 km) et son affluent, le Rottgraben (5 km).

Chaque année, un grand effort de repeuplement est fait. L'association investit quelque 40 000 F pour que les étangs et la Zorn soient poissonneux.

Chose remarquable, au moins depuis 1936, c'est la famille Heymann de Fénétrange, pisciculteur de père en fils, qui livre les poissons peuplant la Zorn et les étangs.

Alfred Muhl, qui est titulaire de médaille de la Fédération (une rare distinction), et son équipe préparent d'ores et déjà le concours du 90^e anniversaire, pour qu'il soit une grande réussite.

«Un concours est réussi»-affirme Alfred Muhl-«quand les pêcheurs prennent beaucoup de poissons. C'est ma plus grande joie et ma fierté».



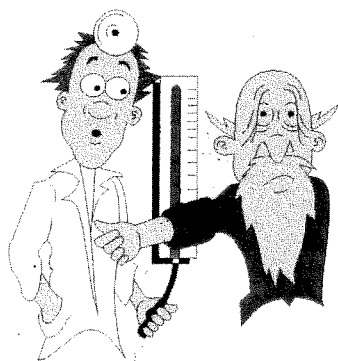
ADRESSES UTILES

Docteur ETIENNE - Médecin Généraliste
6, rue de Kurtzenhouse
Tél : 03 88 51 80 31

Consultations :
du lundi au samedi
de 8h00 à 11h00 et de 15h30 à 18h30
sauf le jeudi après-midi
de 20h00 à 21h00 le lundi et mercredi

Docteur TISSIER - Médecin Généraliste
94, rue du Gal de Gaulle
Tél : 03 88 51 13 55

Consultations :
Tous les jours
de 07h30 à 10h00 et de 17h00 à 19h30
sauf jeudi et samedi après-midi

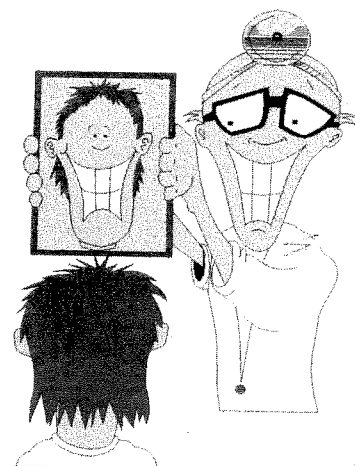


Docteur FONTAINE COLAS
Chirurgien dentiste
3 rue Sainte Maison
Tél : 03 88 68 30 61

Consultations :
Lundi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Mardi de 14h00 à 19h00
Mercredi de 14h00 à 19h00
Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
Samedi de 9h00 à 12h00



Centre Médico Social
4, rue Charles Diemer
67170 BRUMATH
Tél : 03 88 51 10 81



SEMENCES CARGILL : la recherche Maïs précoce en Alsace

C'est en septembre 1995 que Semences CARGILL a inauguré sa nouvelle station de recherche maïs à Geudertheim sur l'exploitation de Monsieur Claude CONRAD.

Cette nouvelle implantation concrétise les efforts que Semences CARGILL entreprend pour mettre à la disposition des maïsiculteurs des hybrides performants et adaptés à leurs besoins.

En investissant à Geudertheim, le groupe semencier affirme sa volonté de devenir l'un des tous premiers intervenants du marché maïs de l'Europe du Nord. La station de Geudertheim est dirigée par le Docteur Magni BJARNASON, sélectionneur islandais. Elle se compose de 5 permanents qui travaillent en étroite collaboration avec Mr. Claude CONRAD.

Des stagiaires, étudiants français et allemands, sont régulièrement accueillis au centre. Ils viennent parfaire leur formation en agronomie et renforcer l'équipe Semences CARGILL. Le vaste programme de sélection et d'expérimentation qui est aujourd'hui mis en place sur une surface de 14 ha à Geudertheim, ainsi que dans d'autres régions, nécessite en complément l'aide d'une trentaine de saisonniers tout au long de la saison, et plus particulièrement l'été, période durant laquelle l'entreprise est heureuse de pouvoir embaucher des jeunes gens de la commune.

Rattaché au premier groupe agro-alimentaire mondial, le groupe CARGILL Semences est déjà le leader européen sur le marché des semences oléagineuses.



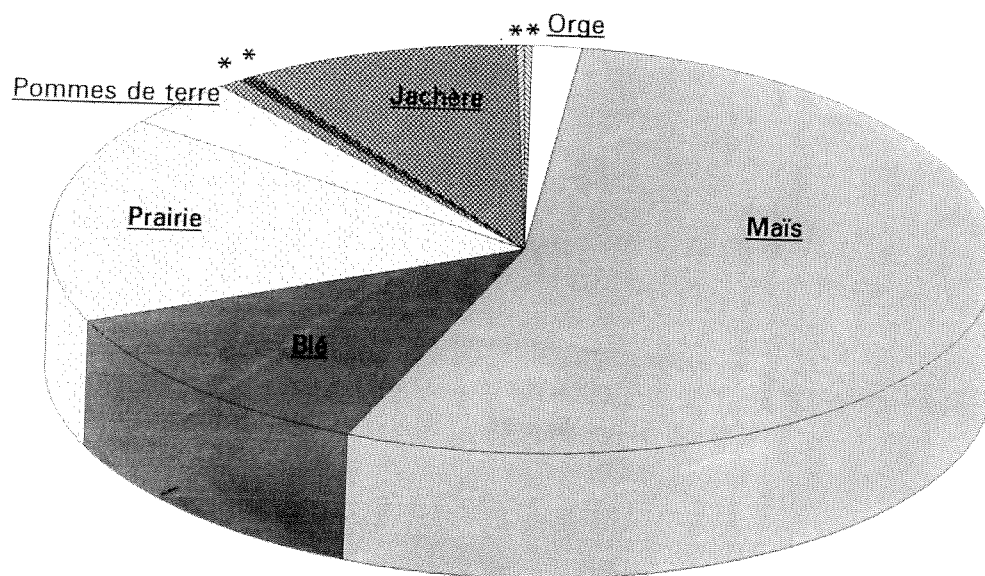
LES EXPLOITANTS AGRICOLES DE GEUDERTHEIM

GEUDERTHEIM compte actuellement une vingtaine d'exploitations agricoles.
Ces exploitations s'étendent sur une superficie d'environ 713 ha dont 68,50 ha de jachère.

LA REPARTITION DES TERRES AGRICOLES EST LA SUIVANTE :

Orge	12,5 ha
Maïs	386 ha
Blé	89 ha
Prairie	117 ha
Tabac	1,2 ha
Pommes de terre	28 ha
Asperges	5 ha
Fruits	4 ha
Jachère	68,5 ha
Betteraves	0,6 ha
Légumes	1 ha
Vignes	0,6 ha
Total superficie	713,4 ha

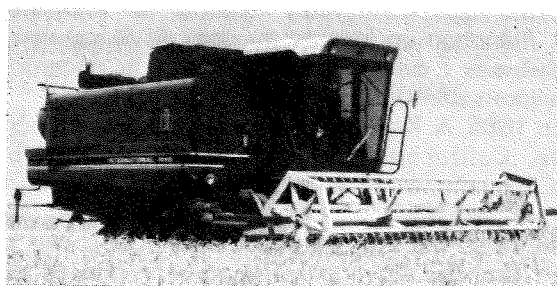
Superficie des terres cultivées à Geudertheim



* —Asperges, Fruits, Vignes, Tabac, Légumes, Betteraves

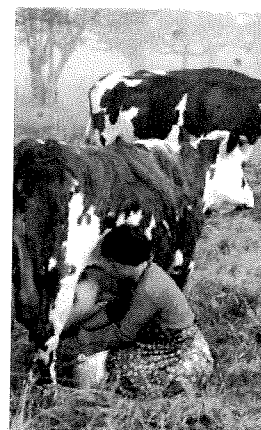
On peut constater que les cultures sont variées.

"L'introduction de la machine en agriculture a révolutionné les travaux des champs..... !"



Améliorer la qualité des produits et en augmenter la production sont les buts principaux de l'agriculture. Pour atteindre ces résultats il lui a fallu procéder par spécialisation.

☛ Certains exploitants agricoles de Geudertheim cultivent *plusieurs variétés de cultures*, d'autres par contre sont *spécialisés* dans *les cultures céréalières*. Quelques exploitants *élèvent également du bétail*. L'ensemble des exploitations comptent environ 150 génisses et taurillons, ainsi qu'une quinzaine de vaches allaitantes. D'autres exploitants sont spécialisés dans *l'élevage de porcs* (environ 600/an) et *de moutons* (environ 200/an).



☛ environ 230 000 litres de lait par an sont produits par 3 exploitants (une cinquantaine de vaches laitières au total)

☛ Enfin certains exploitants agricoles vendent leur *production de fruits et de légumes* directement à domicile ou aux marchés.

☛ à GEUDERTHEIM on compte également :

- un *horticulteur* qui exploite 2 ha de terre dont 1200 m² de serres et 800 m² de couches-châssis
- une *exploitation de fruits* qui s'étend sur 3 ha de vergers.

LA CHASSE



"La chasse, le plus ancien des sports"

Le droit de chasse est mis en adjudication publique par les soins de la commune pour **une durée de 9 ans** et assure par conséquent au locataire une période suffisante - du moins en plaine - pour remonter s'il en est besoin le cheptel, l'aménager et l'exploiter raisonnablement.

La chasse peut être louée par période de 9 années soit de gré à gré (à l'amiable), soit par adjudication (vente aux enchères au plus offrant), mais des conditions strictes doivent être respectées. Le tout est règlementé par un cahier des charges communales du Bas-Rhin arrêté par le Préfet le 29 juillet 1996.

**L'adjudication pour la période du 2 Février 1997 au 1er Février 2006 est fixée au
Mercredi 8 janvier 1997 à 17 Heures à la Salle Polyvalente de Geudertheim.**

Les mises à prix sont fixées à :

- lot n° 1 (PLAINE) 60.500.-Francs
- lot n° 2 (FORET) 55.000.-Francs

A Geudertheim la chasse se compose de plusieurs lots, à savoir :

PLAINE

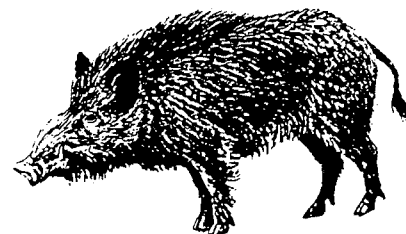
1 lot :

- superficie : **699 ha** environ (plaine - cultures diverses et prairies - taillis)
- limites : limites du ban de Geudertheim au Nord, à l'Est et au Sud-Ouest,
la Zorn (incluse) au Sud-Est

1 lot :

- superficie : **8 ha** environ
- limites : composé des lieux-dits Goetzenfeld, Schley et Sandgrube en partie et délimité au Nord
par la Zorn, à l'Est par le CD 223, au Sud par le chemin d'exploitation cadastré section
36 parcelle n° 85, à l'Est par la limite du ban de Geudertheim
(ce lot sera intégré dans le lot n° 4 de la commune de Hoerd)

FORET



1 lot :

superficie : **333 ha** environ (268 ha de forêt - 65 ha de plaine)
limites : Zone artisanale de Geudertheim - terrains de football au Nord, limite du ban de Geudertheim à l'Est, CD 300 (exclu) au Sud, limite du ban de Geudertheim et des lieux-dits Isperlach et Glaswinkel du ban de Vendenheim à l'Ouest.

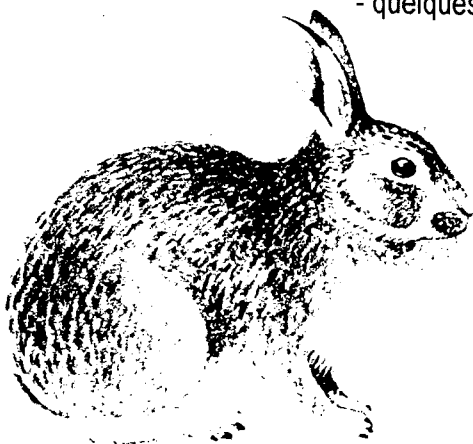
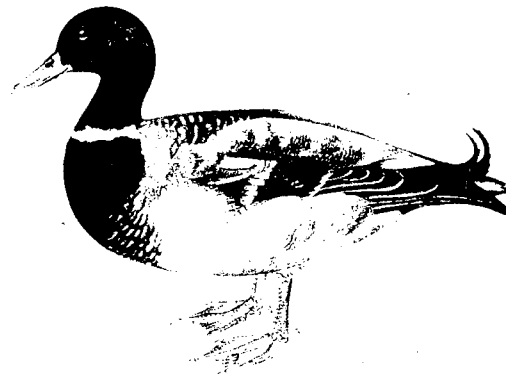
1 lot :

superficie : **26 ha** environ
limites : délimité au Nord par la RD 300, à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la limite du ban de Geudertheim. Ce lot sera intégré dans un lot intercommunal des communes de Lampertheim, Mundolsheim et Vendenheim.

Dans ces lots les chasseurs peuvent trouver les gibiers suivants :

- en PLAINE :**
- chevreuils
 - lièvres et lapins de garenne
 - faisans
 - malheureusement les perdreaux ont pratiquement disparu
(la grande monoculture des céréales, et plus particulièrement du maïs, est foncièrement défavorable au petit gibier de plaine)
 - le long de la rivière quelques canards (cols verts)

- en FORET :**
- lièvres
 - chevreuils
 - sangliers
 - quelques faisans



NOMINATION D'ADJOINTS AU MAIRE HONORAIRES

En 1996 Geudertheim a eu le plaisir d'honorer deux Adjoints au Maire.

En effet, par arrêté Préfectoral du 23 Avril 1996, Monsieur le Préfet du Bas-Rhin a nommé

Messieurs **Edouard FURST** et **Arsène FAULLIMMEL**

Adjoints au Maire Honoraires de Geudertheim.



Monsieur **Edouard FURST** a accompli **20 années** au service de notre village (du 10 Mai 1969 au 25 Mars 1989), dont 12 années en qualité d'Adjoint au Maire.

Monsieur **Arsène FAÜLLIMMEL** a accompli **24 années** au service de notre village (du 21 mars 1971 au 24 juin 1995), dont 18 années en qualité d'Adjoint au Maire.



TOUS DEUX PROFITENT D'UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE !

Patrick ZIND,
nouveau garde-forestier

Année charnière pour la forêt communale de Geudertheim, dans le domaine du personnel. Un chef de district s'en va, un autre arrive et René Meister nous a quittés pour un autre monde.

Gilbert Magnin, en poste depuis 1974, a rejoint son Doubs natal où il terminera sa carrière.

Il a été remplacé, fin novembre, par Patrick Zind. Le nouveau chef de district, âgé de 48 ans, originaire de Strasbourg-Neudorf, a commencé son parcours à Bantzenheim dans le Haut-Rhin. Ses postes successifs l'ont ensuite mené au Neuhof, à Benfeld et en dernier à Kertzfeld. La maison forestière, partiellement rénovée (toiture et fenêtre) est donc à nouveau occupée.

En novembre aussi, la commune déplorait la disparition de René Meister qui durant 35 ans remplit les fonctions de garde-forestier. Une carrière longue et riche d'un homme qui vivait pour la forêt.

Le 13 décembre, la commune a pris officiellement congé de Gilbert Magnin en lui remettant un cadeau-souvenir et accueillait le nouveau chef de district.

La forêt de Geudertheim n'est donc pas orpheline, comme on le craignait un moment. Et cela est une bonne chose pour ce triangle vert, un des poumons de la ville, mais aussi et surtout un lieu de promenade très apprécié par les villageois.



LE BRUIT

FACTEUR DE STRESS

Pour la sauvegarde de notre quiétude, nombreuses sont les personnes qui s'insurgent contre le bruit tant diurne que nocturne.

Actuellement, on note une nette recrudescence de bruits émis par les deux roues à moteur, tout particulièrement les cyclomoteurs qui dépassent démesurément les niveaux sonores prévus par la législation. Cet état de fait est relatif à une transformation notable du moteur et échappement soit pour atteindre des vitesses plus élevées (au delà des 45 Km/h prévus pour les cyclos) ou tout simplement pour augmenter le bruit de l'échappement.

Bien que de telles pratiques soient condamnables, il n'en résulte pas moins que ces bruits stridents ont un effet direct sur notre système nerveux (STRESS) dont les plus touchés sont les personnes âgées et les enfants en bas-âge.

Sans arriver à demander aux forces de l'ordre l'emploi de moyens de répression par l'application de la législation, « Infractions telles que » :

- Emission de bruits susceptibles de causer une gêne ou pot d'échappement inefficace (R. 70 du C.R.) contravention de 3ème classe : jusqu'à **3000 Francs d'amende** avec immobilisation de l'engin.
- Pot d'échappement ne portant pas les marques d'homologation ou non conforme à un type homologué (décret du 16.09.94) contravention de 4ème classe jusqu'à **5000 Francs d'amende**.
- Transformation des moteurs de cyclomoteurs en vue d'augmenter la puissance (décret du 10.09.92) contravention de 5ème classe jusqu'à **10000 Francs d'amende**.

Il est fortement recommandé aux utilisateurs de tels engins de les mettre aux normes actuellement en vigueur (73 décibels A.) sous peine de se voir sanctionner des amendes citées ci-dessus.

LE BRUIT HORS NORME EST NEFASTE POUR TOUS.

La circulation des mini-motos genre P.W. conçues pour les jeunes à partir de 5 et 8 ans est également interdite sur la voie publique. Ces engins ne peuvent circuler que sur terrains privés clôturés ou terrain motocross. Tout manquement à cette législation s'expose à un défaut d'assurance + circulation d'un véhicule non homologué sur la voie publique + conducteur d'un cyclo âgé de moins de 14 ans. Responsabilité totale des parents.

Tous les prospectus de vente comportent la mention :

Modèle non-homologué - Usage interdit sur la voie publique

DON du SANG:

un appel à TOUS !

Pour cause d'efficacité, les collectes de sang avaient été supprimées à Geudertheim et transférées à Brumath par le centre de transfusion de Strasbourg. Mais au fil des ans, il y avait de moins en moins de donneurs qui faisaient le déplacement. C'était avant 1989.

En 1989, l'association «Mehlrads» organisa à nouveau des collectes à Geudertheim. Au début le chiffre des dons oscillait autour de 40. Les «affaires» qui ont éclaboussé la transfusion sanguine ont contribué à faire baisser régulièrement ce chiffre. Et à la dernière collecte, cet automne, il n'y avait pas 30 donneurs au rendez-vous.

Dans ces conditions, il y a risque que l'établissement de transfusion sanguine de Strasbourg supprime les collectes à Geudertheim.

Un pressant appel est donc lancé à tous ceux qui sont en âge de pouvoir donner un peu de leur sang.

Réapprenons à faire le geste qui sauve! Pour éviter que les hôpitaux ne soient en rupture de stock pour soigner les malades et les blessés, comme cela est parfois le cas.

Pour tout renseignement: Jean-Marie Steinmetz, tél. 03.88.51.17.87

COMMUNIQUE DES SAPEURS-POMPIERS

Le Corps des Sapeurs-Pompiers de Geudertheim, qui se compose actuellement de 27 membres, **recrute des candidat(e)s** pour compléter son effectif.

Pour toute candidature prière de s'adresser au Chef de Corps - Mr. Charles FRIEDRICH (☎ 03.88.51.02.06).

Les Sapeurs-Pompiers de Geudertheim *effectuent entre 30 et 70 interventions par an.*

Ils interviennent pour diverses raisons :

- des incendies de maison d'habitation, de dépendances et autres
- des feux de cheminée, de forêts, etc....
- des accidents, des secours à personne, des recherches de personne
- des fuites d'eau ou de gaz, débouchage de canalisation, inondations, etc...
- la destruction de nids de guêpes ou de frelons,

Grâce au soutien de la Commune, le Corps des Sapeurs-Pompiers s'équipe et se modernise afin d'accroître son efficacité et sa rapidité. Il a été récemment doté de "BIPS" (appels individuels), ce qui améliorera l'efficacité des alertes. Tout appel au "18" est instamment retransmis sur les "BIPS".

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers organise annuellement un dîner dansant carnavalesque et la fête du 1er mai. Les recettes de ces manifestations permettent l'acquisition d'effets vestimentaires (chemises, tee-shirts), de financer les cotisations assurance-vétérance, des excursions, le repas de la Sainte-Barbe. En 1996 ces recettes ont permis de financer **l'équipement radio du camion.**

Les Sapeurs-pompiers apprécient le soutien de toute la population de Geudertheim lors de la distribution du calendrier.

Un conseil : pour toute demande de secours et pour un maximum d'efficacité : composer le "18".



AMENAGEMENT DU VILLAGE

Réalisation de l'année

Travaux de voirie

(Prise en charge Communauté des Communes)

Aménagement sortie Déchetterie - Rue de la Forêt

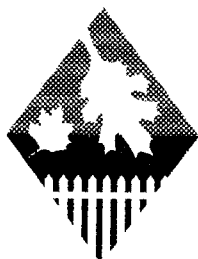
Enrobé Rue du Moulin + Aménagement de la sortie de l'école sur la Rue du Moulin

Réfection globale de la voirie Rue des Potagers

Trottoir Rue du Château d'eau

Aménagement paysager * Réalisation communale de l'aménagement espace vert dans le lotissement Les Vergers

* Création et Aménagement d'un Rond Point au Côteau du Soleil



FLEURISSEMENT

Le VENDREDI 29 NOVEMBRE 1996 dans la Salle de la Mairie, devant une belle assistance, eut lieu la traditionnelle soirée de remise de prix du concours interne de fleurissement

VOICI LE PALMARES :

Grand Prix Aménagement et fleurissement	: Restaurant LA CHARRUE
Grand Prix Fleurissement	: M. et Mme KOCH-METZ
Prix d'excellence Fleurissement	: Mme OSER - Mme FAULLIMMEL Jeanne M. MUHL Robert - Mme HARNISCH Marthe
Prix d'honneur Fleurissement	: M. SILBEREISSEN - M. LORENTZ M. ROSER R. - M. ZINCK A. - Mme SELIG R.
Prix encouragement	: Mme HAMM J. - Mme. JEHL A. - Mme CLAUSS B. Mme HEFFNER I. - Mme KREYENBIHLER G. - Mme RIFF
1er Prix Fleurissement et Aménagement	: M. MUHL Jean-Claude
Prix d'honneur Aménagement extérieur	: M. CHASSARD Christian

SVP - SVP - SVP - SVP - SVP

DIVAGATION DE CHIENS Il est rappelé qu'il est interdit de laisser les chiens divaguer sur la voie publique et les espaces verts seuls, sans maître. Ils ne pourront circuler hors du domicile autrement que tenus en laisse.

SVP - SVP - SVP - SVP - SVP

BALAYAGE DE LA VOIE PUBLIQUE Les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer, au moins une fois par semaine les trottoirs et les rues devant leur immeuble. En outre, ils devront veiller à ce que les caniveaux soit constamment nettoyés.

BANQUE ALIMENTAIRE

Le **Samedi 30 Novembre 1996** le C C A S
(Centre Communal d'Action Sociale) a organisé
comme chaque année **une banque alimentaire**
(collecte de denrées alimentaires non périssables).

Merci pour votre générosité.

RAMONEUR

L'entreprise KAUFFENSTEIN d'Otterswiller
(☎ 03.88.91.66.72) procèdera **au ramonage**
des cheminées de Geudertheim au cours de la
2ème quinzaine de janvier 1997
(la date exacte sera communiquée par voie de presse)

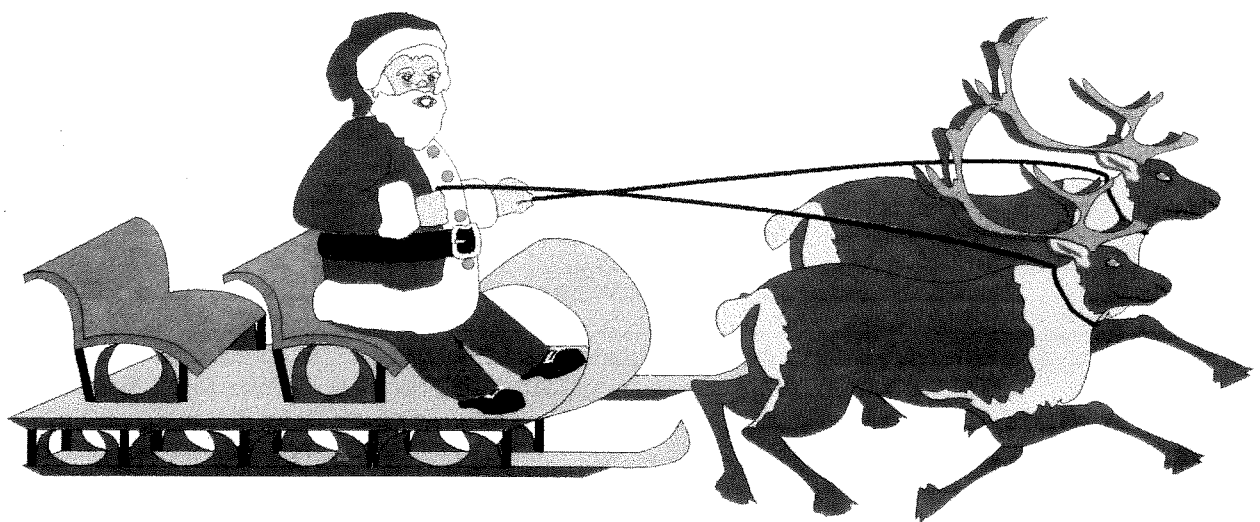
REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 1997

- Jeudi 16 Janvier 1997
- Jeudi 13 Février 1997
- Jeudi 06 Mars 1997
- Jeudi 27 Mars 1997
- Jeudi 10 Avril 1997
- Jeudi 15 Mai 1997
- Jeudi 05 Juin 1997
- Jeudi 03 Juillet 1997
- Jeudi 11 Septembre 1997
- Jeudi 09 Octobre 1997
- Jeudi 06 Novembre 1997
- Jeudi 04 Décembre 1997



**Le Maire, les
Adjoints, les
Conseillers
Municipaux et
les Membres de
la Commission
d'Information
vous souhaitent**

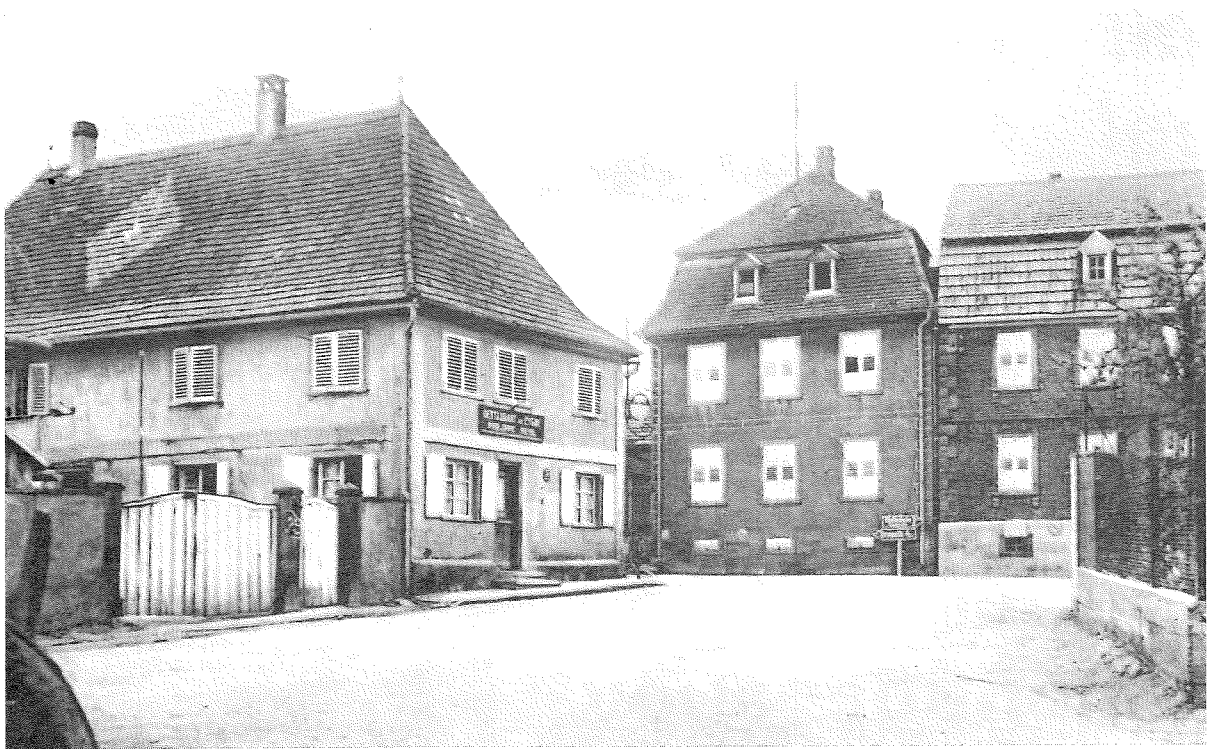
**un Joyeux Noël
et
une Bonne Année
1997**



PLANNING ASSOCIATIONS GEUDERTHEIM

1997

SALLE POLYVALENTE		MAISON DE LA CULTURE		
JOURS	ASSOCIATIONS	HORAIRE	SALLE	ASSOCIATIONS HORAIRE
LUNDI	GYMNASIQUE (d'entretien) GYM-TONIC	17H30/19H00 19H30/20H15 20H30/21H15	2 2	BIBLIOTHEQUE 16H15/17H15
MARDI	HALTEROPHILIE PING-PONG DANSE FOLKLORIQUE FOOTBALL (jeunes)	19H00/22H30 19H30/22H30 19H00/21H00 17H00/20H00	3 1 2 1	ECOLE DE MUSIQUE 16H30/19H00
MERCREDI	FOOTBALL GYM-TONIC PING-PONG	14H00/20H00 18H00/20H15 idem lundi 20H00/23H00	1 2 1	BIBLIOTHEQUE : 9H00/11H00 ECOLE DE MUSIQUE : 9H15/19H00 MUSIQUE PAYSANNE : 20H00/23H00
JEUDI				CHORALE A.E.C.G. : 20H00/22H00 ECOLE DE MUSIQUE : 16H30/19H00
VENDREDI	HALTEROPHILIE PING-PONG	19H00/22H30 20H00/24H00	3 1	BIBLIOTHEQUE : 17H30/18H30
SAMEDI	ECHECS	14H00/19H00	4	BIBLIOTHEQUE : 14H00/15H00 ECOLE DE MUSIQUE : 11H30/18H30
SOCIETE DE LOISIRS PAROISSE CATHOLIQUE ATELIER A.E.C.G.	1° et 3° mardi du mois de 14H00 à 17H30 de 10H00 à 12H00 certains mercredi (salle 4) 1 fois par mois, le lundi de 14H00 à 16H00 et de 20H00 à 22H00.			P.E.E.P. : 3° lundi du mois de 20H30 à 22H00 THEATRE : Octobre à Janvier (le soir)



GEUDERTHEIM (Bas-Rhin) 1940



GEUDERTHEIM (Bas-Rhin) 1940